
II – Seigneurs et paysans

1 - La société féodale

Vers 1020, l'évêque Adalbéron de Laon écrit au roi Robert le Pieux, fils d'Hugues Capet, un texte resté emblématique de la société féodale : « La cité de Dieu, que l'on croit une, est divisée en trois: certains prient (oratores), d'autres combattent (bellatores) et d'autres enfin travaillent (laboratores). Ces trois ordres qui coexistent ne sauraient être séparés ; les services rendus par les uns permettent les travaux des autres, chacun à son tour se charge de soulager l'ensemble. »

Ces conceptions ne sont pas nouvelles au XI^e siècle. La vassalité (dont les racines remontent à la société gauloise) est apparue dans le cadre des relations sociales du monde romano-barbare. Quand ils entrent dans la suite d'homme d'armes qui entourent un puissant, les jeunes hommes prêtent serment de fidélité à leur maître, en échange de quoi ils reçoivent des avantages matériels et symboliques. Au début du VIII^e siècle, de nouveaux « contrats » apparaissent : en échange du service militaire et de la fidélité jurée, un homme libre (appelé « vassal ») recevait d'un autre homme libre (le seigneur) un avantage (bénéfice) qui pouvait être une terre, une rente ou même des armes ou une place à la table du seigneur. C'est le début de la vassalité qui devient rapidement la forme structurante de la société occidentale. En même temps, la société est également organisée entre libres et non libres, nobles et non nobles, clercs et laïcs.

2 - Les seigneurs

a - Une organisation lignagère et hiérarchique

Avec la vassalisation des charges administratives au cours du IX^e siècle, le pouvoir public devient un bien familial héréditaire. L'aristocratie adopte alors des modes de transmission du pouvoir et de la richesse qui lui permettent de les conserver : seul, le fils aîné hérite. Dès le XI^e siècle, les grandes familles font rédiger des généalogies pour affirmer leur noblesse. Dans la famille noble, tout tourne autour du couple. Sa chambre est le cœur du château. Mais le statut de la femme est ambigu. On attend d'elle virginité avant le mariage, fécondité ensuite, mais pour n'enfanter que des mâles. Pour autant, elle n'est pas si soumise : souvent rapidement veuve, elle est courtisée par des chevaliers qui attendent un bon mariage. Au Moyen-Âge, la haute noblesse est souvent issue des femmes (on parle d'hypergamie). On en retrouve la trace dans les récits de chevaliers errants qui épousent une princesse après avoir tué le montre ravageant son domaine...

Au sommet de la noblesse, on trouve les princes (dont fait partie le roi, premier d'entre eux, mais pas forcément le plus puissant) qui détiennent l'ensemble des pouvoirs régaliens sur les terres qu'ils contrôlent : justice, frappe de la monnaie, droit de réunir l'armée, diplomatie... Au Xe siècle, tous descendent presque directement de Charlemagne.

En dessous des princes, on trouve les châtelains. Certains dépendent d'un prince, d'autres sont autonomes (on les appelle les sires). Ces derniers sont très nombreux jusqu'au XII^e siècle. Plus bas, on trouve des combattants nobles qui ne possèdent pas de châteaux, ce sont les chevaliers. Ils vivent dans la dépendance des princes et des sires. Leur origine est variable ; soit ils sont issus des branches cadettes des familles de la haute noblesse, soit ce sont des paysans en cours d'ascension sociale.

Ces différents types de nobles sont en plus reliés entre eux par les liens de fidélité vassalique prêtés lors de la cérémonie de l'hommage : les suzerains au sommet (dont le roi qui tente d'imposer son hommage lige), les vassaux directs, les arrières vassaux (les vassaux des vassaux) et les vavasseurs (ceux qui ne sont seigneur de personne).

b - Un mode de vie particulier

Être noble, c'est d'abord faire la guerre. Tous les nobles sont désignés par le terme « miles » (« combattant » ; en français, traduit par « chevalier »). Les guerres privées, si nombreuses qu'elles soient, ne sont souvent que des accrochages qui permettent de maintenir son prestige ou de faire du butin. L'évolution des armures et leur renchérissement au cours des XIe-XIIe siècles limitent les guerres locales et privilégient les seigneurs les plus riches. Les chevaliers trompent alors leur ennui par les tournois et les joutes qui apparaissent au XIIe siècle et deviennent des lieux de représentation de la noblesse. Les blasons apparaissent aussi pour faciliter la reconnaissance. Les chansons de geste exaltent la valeur des chevaliers modèles comme les Chevaliers de la Table ronde (cf les romans de Chrétien de Troyes), des valeurs que la noblesse prétend alors incarner. La chasse est une autre activité pratiquée par les nobles, chasse à cour ou chasse à pied à l'épieu.

C'est à la fin du XIe siècle que l'adoubement, cérémonie d'entrée dans le groupe des chevaliers, est codifiée, avec une forte intervention de l'Eglise. A la fin de l'adolescence, lors de la Pentecôte, après une veille de prière, le futur chevalier reçoit l'épée de la part d'un seigneur aussi éminent que possible, ainsi que la colée, un violent coup de la main sur la nuque (qui devient ensuite un coup du plat de l'épée sur l'épaule).

c - La seigneurie, cadre de domination sociale

Plus qu'un territoire, la seigneurie est un ensemble de droits qui affirme un pouvoir local. On peut dégager trois aspects à la seigneurie.

Tout d'abord, la seigneurie foncière, le seigneur étant le propriétaire de toute la terre. On distingue dans la seigneurie foncière deux ensembles : la réserve qui est l'ensemble des biens dont le seigneur se réserve l'exploitation directe, et les tenures, biens dont l'exploitation est confiée à un tenancier contre paiement d'une redevance en argent ou en nature, dénommé le plus souvent cens et de diverses autres redevances, souvent en nature (champart, moutonnages...) ainsi que de services comme la corvée. Dans les tenures, les seigneurs détiennent ce que l'on appelle la propriété éminente tandis que le tenancier n'a que la propriété utile. Les tenures de la seigneurie et leurs différentes mutations sont inscrites dans un livre terrier, soigneusement conservé puisque déterminant quels sont les droits du seigneur sur chaque terre. Le seigneur fait travailler les terres qu'il s'est réservé pour vivre (la réserve) par des serviteurs salariés ainsi que par les corvées dues par les tenanciers.

Ensuite, la seigneurie banale désigne le pouvoir (droit de ban) détenu par le seigneur sur la population locale. Il s'agit du pouvoir régalien confisqué par les nobles depuis le IXe siècle. Le seigneur fait payer sa protection militaire, fait payer des installations qu'il a fait construire (pressoir, four, moulin...), perçoit des droits de péages au passage d'un pont ou d'un bac (droit de tonlieu). Le contrôle de la justice est sans doute l'une des plus importantes composantes de la seigneurie banale ; le pouvoir royal s'efforce tout au long du Moyen Âge de restreindre l'étendue des compétences des justices seigneuriales.

Enfin, le seigneur est le maître des hommes qu'il tient sous sa domination. Lui seul est libre, les autres sont réputés non libres.

Si le pouvoir du seigneur apparaît considérable, la seigneurie n'est pas pour autant forcément considérée comme une forme d'oppression. Le seigneur assure l'ordre public, il protège la population qui, en échange, l'entretient et échappe au service militaire. C'est un échange de services qui permet aussi le développement d'une croissance économique et démographique régulière jusqu'au début du XIVe siècle. Pendant la période de croissance du XIe au XIIIe siècle, marquée par l'accroissement de la population, les grands défrichements pour conquérir les nouvelles terres nécessaires à la production de nourriture, le développement du commerce (grandes foires comme celles de Champagne) et la multiplication des grandes constructions (c'est l'époque des cathédrales), le besoin de main d'oeuvre permet aux paysans de négocier lors de leur installation sur une seigneurie de meilleures conditions (redevances réduites notamment, parfois possibilité de se constituer en communes).

d - Les châteaux-forts

Aujourd'hui, les châteaux-forts restent les symboles du Moyen-âge ; ce n'est pourtant qu'au XIXe siècle que le mot est inventé. Au Moyen-Âge, on parle de « castellum » (chastel, castel, château), de « castrum » ou de « maison forte ». Il s'agit d'une résidence fortifiée, mais pas forcément habitée en permanence : les grands seigneurs, notamment le roi, se déplacent d'un château à l'autre.

C'est au IXe siècle, alors que l'empire carolingien se délite sous la pression, d'une part, des invasions vikings au nord et arabes (sarrasins) au sud, d'autre part, des rivalités entre aristocrates, qu'apparaissent les châteaux en même temps que s'opère un regroupement des populations (« l'encellulement » des historiens). Ces premiers châteaux sont en bois et ont laissé peu de traces (quelques exemples sur la tapisserie de Bayeux, XIe siècle). Construits sur une éminence de terre, naturelle ou artificielle (une motte), il s'agit d'une tour de bois (donjon), entourée d'une palissade (chemise) et d'un fossé. Autant qu'un outil militaire (encore fragile, beaucoup ont dû brûler), c'est aussi un symbole de pouvoir (on le voit de loin, il faut gravir des marches pour rencontrer le seigneur).

Au XIe siècle, la pierre est de plus en plus employée dans la construction des châteaux qui conservent la même organisation que les châteaux en bois. Le donjon en pierre, d'abord carré (au XIe siècle) puis circulaire (au XIIe siècle, pour éliminer les angles morts), généralement situé sur une éminence naturelle ou artificielle (motte), est entourée d'une enceinte ou chemise qui délimite l'espace seigneurial (la haute-cour) ; le plus ancien donjon en pierre est celui de Loches (début du XIe siècle). Cet ensemble est de plus en plus souvent entouré d'une enceinte (les courtines) qui délimite la zone où se situe les bâtiments d'exploitation et où se réfugie la population de la seigneurie en cas de danger (zone de refuge) ; les enceintes se renforcent au cours du Moyen Âge et se flanquent de tours, d'abord carrées puis circulaires, et sont surmontées de créneaux ; les entrées sont particulièrement protégées par des fortifications de plus en plus sophistiquées avec pont-levis (qui remplace le pont dormant), herse, châtelet d'entrée, barbacane... Au XIIe siècle, Philippe Auguste édifie sur le domaine royal des châteaux construits selon un modèle identique dans un souci d'efficacité ; ils possèdent une « tour-maîtresse » qui tient le rôle de donjon, parfois isolé (châteaux de Yèvre-le-Châtel dans le Loiret, de Dourdan dans l'Essonne).

Aux XIVe et XVe siècles, l'architecture des châteaux évolue encore. D'abord, il s'agit d'avoir plus de confort : on ouvre des fenêtres, des terrasses et des galeries apparaissent. Au XVe siècle, le développement de l'artillerie rend les châteaux vulnérables. Les sièges sont plus vite terminés et les constructions deviennent trop onéreuses pour les seigneurs, à l'exception du roi. Les châteaux deviennent alors des résidences de prestige, mais de nouvelles forteresses adaptées aux canons sont encore construites, comme le château de Salses (1497-1503), dans les Pyrénées-Orientales, qui préfigure les travaux de Vauban.

3 - Le monde rural

Au Moyen-Âge, près de 90 % de la population européenne est rurale et vit, directement ou non, du travail de la terre. Cette population est dominée par la noblesse (qui la méprise comme le montre les descriptions faites de la paysannerie dans les chansons de geste) dans le cadre de la seigneurie et apparaît dans les sources sous le terme de « vilains » (de *villani*, les gens de la villa, du domaine). C'est donc plus par leur résidence que par leurs activités que l'on désigne les ruraux.

a - La naissance des villages

Jusqu'à l'an 1000, l'habitat est plutôt temporaire, du fait de méthodes de cultures extensives qui obligent les habitants à se déplacer sur un territoire assez vaste. On n'en trouve d'ailleurs que peu de traces archéologiques à l'exception de trous de poteaux. Puis, entre la seconde moitié du Xe et le milieu du XIe siècle, on assiste à une réorganisation complète des campagnes : grands

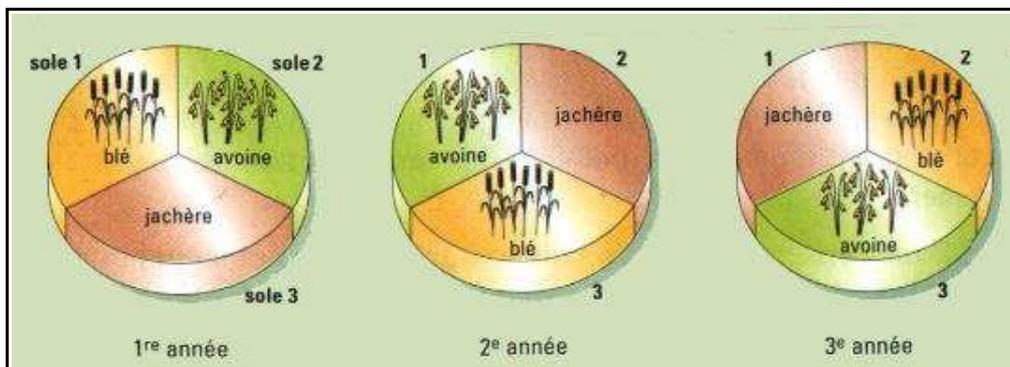
défrichements d'un côté, réorganisation des domaines ecclésiastiques de l'autre et, surtout, vaste mouvement de regroupement des hommes avec fixation de l'habitat rural et des chemins de circulation. Les historiens parlent « d'encellulement » pour désigner cette évolution concomitante à l'organisation seigneuriale, dont la pression sur les paysans permet une augmentation des rendements ; les seigneurs, qui en tirent leurs revenus, sont certes les premiers à en profiter mais également toute la société, y compris les paysans (XIe-début du XIVe siècle).

b - Techniques et production

Partout en Europe, entre le IXe et le début du XIVe siècle, la population augmente fortement (de 6 à 15 millions en France, par exemple), du fait du recul des grandes famines et des épidémies, d'un accroissement de la natalité et de l'espérance de vie moyenne (de 20 ans au IIe siècle à 30 au XIIIe siècle). Cela ne peut s'expliquer que par les progrès agricoles. Les défrichements ont permis d'avoir plus de terres cultivées, mais cela n'aurait pas suffi sans un accroissement des rendements. Cette augmentation des rendements agricoles, également favorisée par de meilleures conditions climatiques, s'expliquent par de multiples progrès :

- sélection des graines ;
- mise en place des rotations triennales avec jachères (dans le cadre d'une organisation collective du travail du village qui se diffuse partout au XIIIe siècle) ;
- meilleure préparation des sols (les jachères sont labourées) ;
- utilisation d'engrais animaux et humains ;
- progrès des techniques de labour (avec la charrue, une invention du haut Moyen-Âge qui se diffuse aux Xe-XIe siècles et permet des labours plus profonds avec son soc à versoir) et de traction animale (avec l'utilisation de chevaux et du collier d'épaule, du joug frontal pour les bovins) ;
- apparition de cultures de compléments (fruits, vigne) qui permettent l'augmentation des rendements agricoles, également favorisés par de meilleures conditions climatiques.

En même temps, d'autres progrès accompagnent ceux de l'agriculture : moulins à eau, métallurgie (forges cisterciennes), textile...



L'assolement triennal au Moyen-Âge

c - Une société qui se hiérarchise de plus en plus

Si vers l'an 1000, la société rurale est assez homogène, les progrès agricoles et la participation de certains paysans à la seigneurie produisent une différenciation de plus en plus visible.

Les ministériaux (les agents du seigneur), le meunier, le garde-chasse deviennent des personnages importants et leur charge est héréditaire. Dans les régions céréalières, les paysans capables de disposer de trains de labour s'imposent aussi (les « laboureurs ») : leur production est plus importante ; ils louent leurs engins et deviennent les chefs des communautés villageoises. Ailleurs, certains paysans spécialisés prennent aussi de l'importance, par exemple, le vigneron ou le

propriétaire de troupeau. Tout en bas de l'échelle, on trouve la masse de ceux qui ne peuvent que louer leurs bras pour survivre : manouvriers, brassiers selon les appellations. Certains s'en sortent en devenant artisans, d'autres partent vers les zones de défrichement ou en ville quand ils ne deviennent pas des bandits...

Une autre distinction oppose hommes libres et serfs (du latin *servus* : esclave). L'esclavage antique disparaît entre le VI^e et le IX^e siècle du fait de l'évolution des conditions économiques qui le rendent moins rentable. Les esclaves sont « chasés » c'est-à-dire installés sur des terres qu'ils cultivent, y compris pour se nourrir eux-mêmes, ce qui donne naissance au grand domaine carolingien. Puis, aux XI^e-XII^e siècles, des hommes libres sont entrés dans la dépendance d'un seigneur ou d'un monastère. Les serfs sont caractérisés par une infériorité sociale (ils ne peuvent aller en justice) et par des redevances particulières (chevage, mainmorte) ; pourtant, certains considèrent ce statut comme assez avantageux par la protection qu'il offre (les biens du serf lui sont acquis). Toutefois, les serfs peuvent aussi obtenir leur affranchissement, notamment en l'achetant au seigneur toujours à cours d'argent ou par la volonté d'un seigneur de racheter ses fautes en libérant ses serfs afin d'accéder au Paradis... Au XIII^e siècle, le servage devient l'exception et la marque de la pauvreté.

III – Le monde urbain

Du fait de la présence des puissants, la ville est bien documentée au Moyen-âge alors qu'elle ne concerne qu'une faible minorité de la population. Le cadre de la vie urbaine est également fondé sur la seigneurie, laïque ou ecclésiastique.

1 - La ville au Moyen-Âge

C'est d'abord une concentration de population, certes assez limitée : au début du XIV^e siècle, une soixantaine de villes seulement comptent plus de 10 000 habitants en Occident. C'est aussi un paysage particulier qui l'oppose au « plat pays » : murailles (plus symboliques que militairement efficaces et pas systématiques : Paris n'a pas d'enceinte avant Philippe Auguste), clochers, densité du bâti, même si subsistent aussi des jardins dans les villes, notamment ceux des établissements religieux. Les rues sont souvent étroites et rarement pavées, les eaux usées circulent au milieu de la chaussée ; la nuit, faute d'éclairage, elles deviennent de véritables coupe-gorge. Les maisons sont étroites, sans beaucoup d'ouvertures (pas de vitres avant le XV^e siècle) et construites en bois et torchis (maisons à colombages), donc risquant l'incendie. Au rez-de-chaussée se trouvent boutiques et ateliers, les étages servent à l'habitation.

Du Xe jusqu'au début du XIV^e siècle, l'Europe de l'Ouest connaît un essor urbain important, nourri par la production et la population rurales. Toutefois, les villes du Moyen-Âge sont assez différentes selon leurs origines ou leurs fonctions : cité ecclésiastique issue de l'Antiquité (avec souvent deux pôles, l'un autour de la cathédrale, l'autre autour d'une basilique, comme à Tours ou à Reims), villes récentes autour d'un monastère ou d'une foire (Saint-Denis) ou, encore, villes construites par le pouvoir comme les bastides ou sauvetés du Sud-Ouest.

2 - La société urbaine

Les villes sont un lieu de différenciation sociale accrue. Les élites regroupent le haut clergé, la noblesse (car la ville est également composée de seigneuries, religieuses ou laïques) et le patriciat, c'est-à-dire les plus riches familles commerçantes qui contrôlent la commune. En dessous, on trouve des « classes moyennes » composées de chevaliers et de religieux, mais surtout des maîtres des métiers et de commerçants. Leur situation matérielle s'est améliorée au XII^e siècle en même temps que leur situation spirituelle ; jusqu'alors, en effet, le travail manuel ou le commerce étaient fortement dévalorisés par l'Eglise. La ville devient ensuite le pôle dynamique du monde médiéval et les artisans et commerçants qui en sont les acteurs voient leur situation glorifiée jusque sur les vitraux des cathédrales. Enfin, les « pauvres » (mais tous ne sont pas réellement pauvres, comme les étudiants) composent la plus grande partie de la population des villes : compagnons et apprentis, payés à la journée, mais aussi « exclus » : mendiants, prostituées, aliénés qui sont méprisés comme « mauvais pauvres » et marginalisés, y compris par l'Eglise ; autres exclus, souvent tenus à l'écart, dans des établissements construits à certaine distance ou dans des quartiers réservés (ghettos), les lépreux et les juifs.

3 - Les villes et le pouvoir

Face aux seigneurs souvent absents ou hostiles à leurs activités (les évêques notamment), les élites marchandes et artisanales des villes ont progressivement pris conscience de leurs intérêts. A partir

du XI^e siècle, souvent à la faveur d'insurrections, elles ont imposé ou négocié des « communes », c'est-à-dire que la ville se constitue en personne morale, un acte écrit (la charte communale) venant préciser l'organisation des institutions et la place de chacun, y compris du seigneur contesté. La charte fixe ainsi les devoirs militaires des citoyens afin d'établir la paix intérieure et de protéger la ville, les pouvoirs et les modes de désignation des magistrats communaux (échevins dans le Nord, consuls dans le Sud) et également les relations avec le pouvoir seigneurial ou royal ; des beffrois (dans les villes du Nord) et des tours surmontés de campaniles (dans les villes du Sud) sont alors édifiés dans les villes, symbolisant les libertés conquises. En France, les rois s'appuient sur le mouvement communal pour contrarier les grands féodaux et approuvent les chartes des « bonnes villes » ; toutefois, une ville comme Paris n'obtint jamais de commune au Moyen-Âge.